



Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière

ORDRE DU JOUR

Séance du 5 août 2022

A 10 heures

En visioconférence

1. Article 2 du projet de décret relatif aux mesures temporaires destinées à garantir l'accès aux soins de médecine d'urgence et aux soins non-programmés jusqu'au 30 septembre 2022